

XXIX

S.C.J.M.

Paris, 10 Mars 1864.

Mes bonnes Mères et chères Filles,

Me trouvant presque remise au commencement de cette année, après plusieurs mois de souffrance, je voulais vous remercier ainsi que vos chères élèves, des vœux et des

195

sentiments que vous m'avez exprimés d'une manière si touchante et dont mon cœur a été profondément ému. J'avais besoin de vous dire aussi combien votre attachement, vos prières m'ont consolée et fortifiée; mais il a plu au divin Maître de m'arrêter de nouveau, et ce n'est que depuis peu de jours seulement que je puis m'occuper d'affaires, non sans fatigue, il est vrai, car j'ai bien peu de forces encore; mais la faiblesse cédera, je l'espère, aux bons soins dont je suis entourée, aux ménagements que l'on m'impose dans ce but. Je vous dois surtout, mes bonnes Mères et Filles, ce retour à la santé; je le dois à vos instantes prières, à celles de vos chères élèves qui se sont unies à vous pour obtenir du Cœur de Jésus que je puisse les revoir encore, travailler pour leur bien; oh! qu'il me serait doux, en effet, de pouvoir remercier de vive-voix ces enfants chéries de leur attachement et des preuves qu'elles m'en ont données; veuillez au moins me servir d'interprète auprès d'elles.

Mais pour vous, mes bonnes Mères et Filles, que n'aurais-je pas à vous dire de ces sentiments intimes, profonds, que m'ont fait éprouver l'intérêt, l'affection tendre et filiale

qué vous n'avez cessé de me témoigner, non seulement dans tout le cours de votre vie religieuse, mais particulièrement dans ces dernières années, où notre bon Maître m'a fait part de sa croix par la maladie et par des pertes si sensibles, qui ont laissé tant de vides parmi nous !

Dans ces longues heures d'une solitude forcée, dans cette série de nuits sans repos, j'ai pu considérer plus à loisir et mesurer les besoins de la Société ; j'osais presque alors désirer que quelques mois encore me fussent accordés par le Seigneur, pour remplir un devoir impérieux, réunir notre Conseil général. Nos Constitutions nous le prescrivent, et c'est un des principaux moyens qu'elles nous présentent pour soutenir dans sa vigueur l'esprit de notre Société, le corroborer, si je puis m'exprimer ainsi, par la pratique des vertus solides, l'étude et l'observance de nos saintes Règles. Mais vous le savez, mes bonnes Mères et chères Filles, malgré vos désirs qui, je le sais, étaient aussi vifs que les miens, des obstacles qui ont été jugés majeurs par l'autorité compétente nous ont forcées de remettre d'année en année cette réunion.

Nous croyons cependant devoir nous confier

en la Providence et ne point retarder davantage. Déjà, au mois de Septembre dernier, nous nous préparions à nous occuper de sa convocation, lorsque j'ai dû m'aliter, et me suis trouvée dans l'impuissance de le faire ; j'aurais souhaité que cette réunion pût avoir lieu au printemps, pendant les grandes solennités de l'Ascension, de la Pentecôte, si propres à tenir l'âme sous l'action de Dieu et de son divin Esprit ; mais à cause de celles des Mères qui doivent venir et dont le voyage, comme celui du Chili par exemple, de la Louisiane, demande un certain temps, par suite de la distance ou d'autres difficultés, je ne vois plus la possibilité d'en fixer l'époque avant les premiers jours de Juin. Il me semble que toutes nos Mères Supérieures Vicaires et vice-Vicaires pourraient arriver à la fin de Mai, et nous aurions ainsi le temps de nous entendre pour préparer le travail, qui sera considérable, difficile, ardu même ; car, il ne faut pas se le dissimuler, dans le siècle d'activité où nous vivons, l'exigence croît tous les jours, les obstacles surgissent, certaines modifications, certains perfectionnements deviennent indispensables. Sans parler ici de ce qui concerne la vie religieuse, son esprit que nos saints

fondateurs, les révérends Pères de Tournély et Varin, nous ont légué, que nous devons nous efforcer de garder intact, de fortifier même au milieu de tout ce qui dans les œuvres de zèle tendrait, si nous n'y prenions garde, à l'affaiblir, bien des points appelleront notre attention. Ainsi, l'éducation n'est plus ce qu'elle était il y a un certain nombre d'années ; la multiplicité d'institutions qui font de grandes concessions aux tendances de notre siècle, fait qu'on nous trouve arriérées.

A Dieu ne plaise que nous voulions transiger avec le devoir et sacrifier notre but principal à ces tendances, mais il nous faut examiner de nouveau ce que nous pouvons accorder, revoir notre plan d'études pour le modifier ou le compléter ; nous aurons besoin pour cela du concours de plusieurs de celles de nos Mères qui ont l'expérience de cette partie, et nous les préviendrons. Mais en attendant, je tiens à ce que les maîtresses des études et autres qui auraient quelques observations à faire à ce sujet, nous les envoient d'avance par écrit. De même pour tout ce qui doit occuper cette assemblée : abus, améliorations ; je prie instamment toutes nos Mères Supérieures et leurs conseillères, de rédiger

leurs notes et de les envoyer dans le courant d'Avril, en désignant à l'intérieur, c'est-à-dire *non* ostensiblement sur l'adresse, qu'elles sont destinées au Conseil.

Les vides que la mort a faits parmi nous ayant aussi restreint le nombre de celles qui ont voix au Conseil, et rendu le mien incomplet, j'ai besoin de fortifier et éclairer nos décisions, en réclamant l'aide de plusieurs, que nous désignerons un peu plus tard, en indiquant les prières à faire et le moment où elles devront commencer. J'ai voulu seulement par la présente, prévenir surtout celles qui sont plus éloignées, et mettre toutes celles qui auraient des notes à faire à même de les envoyer à temps.

Puisque le Conseil général a pour but de consolider le bien, de réformer les abus, d'améliorer ce qui laisse à désirer, il me semble inutile de rien spécifier dans cette lettre, mais je ne puis la terminer, mes bonnes Mères et Filles, sans vous exprimer combien sera profonde et sentie la consolation que j'aurai de revoir et d'embrasser celles qui depuis tant d'années se dévouent et se sacrifient pour soutenir notre bien-aimée Société, tant de fois menacée, persécutée par les ennemis

de l'Église et de Jésus-Christ; qui m'ont aidée avec tant de zèle à porter le poids du jour et de la chaleur, à surmonter les difficultés sans cesse renaissantes, dans ces dernières années surtout, Qu'il me sera doux de leur procurer quelque temps de calme et de repos, de cimenter par le parfait accord qui régnera entre nous, l'union qu'indique notre chère devisé. Oh ! comme je serai heureuse surtout de me retrouver avec celles de nos bonnes Mères qui, par leurs labeurs, leur zèle infatigable, étendent dans les pays lointains la connaissance et l'amour du Sacré Cœur de Jésus, et ramènent tant d'âmes sous l'empire de la vraie foi. Je n'aurai plus alors, ce me semble, qu'à dire le cantique du saint vieillard Siméon; car, en voyant le dépôt que Jésus a daigné me confier, gardé par des âmes si dévouées, si désireuses de le conserver intact, je pourrai considérer ma mission comme terminée, espérer que mes fautes seront réparées, et notre bon Maître glorifié.

Je m'oublie avec vous, chères et bonnes Mères, pardonnez-moi cet élan de mon âme, elle se sent soulagée en s'épanchant dans les vôtres, qui la comprennent toujours. Soyons donc plus que jamais unies, et croyez à mes

sincères et inaltérables sentiments dans les divins Cœurs.

Votre affectionnée Mère,

(Signé)

Barat

Sup<sup>re</sup> Gén<sup>le</sup>.

ce mois, les bonnes mères qui ont...